

Les décisions du deuxième conseil municipal



Les décisions du deuxième conseil municipal

Conseil municipal du 10 juin

Lors du conseil suivant qui a eu lieu, le 10 juin, le maire, Isabelle Tintané a désigné quatre conseillers délégués.

Il s'agit de Guy Bernadet délégué au tourisme et au thermalisme, Céline Bibé déléguée aux associations et à la culture, Stéphanie Charbonnier déléguée au bulletin municipal et Henri Diederich délégué aux réseaux et énergies.

Les nominations des représentants au sein de divers organismes ont suivi.

Lors de ce conseil et dans un contexte économique difficile pour tous, les deux premières mesures importantes ont été proposées par le maire à savoir :

- ♦ La gratuité de l'entrée au parc de loisirs de l'Uby (hors piscine et activités) et la baisse des tarifs journaliers pour l'entrée à la piscine et accès aux activités.
- ♦ La gratuité pour l'année civile 2020 des droits d'occupation du domaine public pour cafés, débits de boissons, hôtels, magasins et assimilés.

De plus, les extensions des terrasses seront bien entendu autorisées, mais encadrées.

Le conseil s'est terminé sur les informations suivantes :

- **ouverture de la base nautique, le 4 juillet.**
- **ouverture des Thermes, le 6 juillet.**